

DEC190114INP

Décision portant fin de fonction et de nomination de M. Marc Sentis en qualité de chargé de mission institut (CMI)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de Président du Centre national de la recherche scientifique

Sur proposition de la directrice de l'institut de physique ;

DECIDE:

Article 1er

A compter du 31 décembre 2018, il est mis fin aux fonctions de délégué scientifique de M. Marc Sentis.

Article 2

M. Marc Sentis, directeur de recherche de première classe au CNRS, est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut de physique, du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2020 pour 70% de son temps de travail.

Pour l'exercice de cette mission, M. Marc Sentis demeure affecté à : UMR7341 - Laboratoire Lasers, Plasmas et Procédés Photoniques (LP3) Université d'Aix Marseille - Case 917 - 163 Avenue de Luminy - 13288 Marseille cedex 09

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 3 mai 2019 Pour le Président-Directeur Général et par délégation Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain Schuhl

CNRS
Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16
T. 01 44 96 40 00
www.cnrs.fr

